



EPE – ALGERIE TELECOM – SPA
Au capital social de 115 00 0000 000 DA - NIF : 000.216.299.033.049
Direction Opérationnelle des télécommunications Relizane
Avis De consultation
N° 09/AT/DOT48/SDFS/DAL/2024

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Relizane lance un avis de consultation nationale pour :

TRAVAUX DE CANALISATION ET POSE FO AU PROFIT CLIENTS CORPORATE (DGSN)

Le présent projet est constitué de **trois (03)** lots séparés comme suit :

N°	Intitulé du projet
01	LOT N°01 : SU Wiam O/Rhiou - SU Ouarizane - SU Mediouna - SU EL Guettar - BMPJ O/Rhiou.
02	LOT N°02 : SU Bendaoued–SU N°5 et 10 Bormadia - BMPJ Bendaoued.
03	LOT N°03 : SU O/Djemaa - BMPJ Zemmora - BMPJ A/Moussa.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Le présent avis de consultation, s'adresse aux entreprises de droit algérien, titulaires de registre de commerce électronique comprenant le code d'activité « **109 214** » intitulé « **Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques** », ou titulaires d'une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans la catégorie (1) ou plus en cours de validité dans l'un des domaines des travaux de **génie civil**, travaux **publics**, travaux **bâtiment** et **hydrauliques**.

A cet effet, l'ensemble des entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès de département Achats de la logistique DOT Relizane, contre un paiement de **mille dinars (1 000.00)**, versé au BNA de RELIZANE sur le **Compte BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres en trois plis distincts, portant la mention : « Dossier Administratif », « Offre technique » et « Offre financière ».

Les offres doivent être composées :

Dossier Administratif : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».

- Déclaration de probité établie et signée, cacheté et daté respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG » ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Copie de l'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- Délégation de pouvoir de signature signée, cacheté et daté respectant le modèle joint en « Annexe 13 », le cas échéant,

Offre Technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».

- Déclaration à souscrire établie, renseignée, signée, cachetée et datée, respectant le modèle joint en «Annexe 01 du CCAG» ;
- Le présent cahier des charges dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, cachetée et signé dans sa dernière page (Voir l'attestation en fin du CDC (Annexe 19)), portant la mention « lu et accepté » ;
- Copie Certificat de qualification et de classification professionnelle dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques.
- Les références détaillées de l'entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature (FO) que l'objet du présent CDC, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserves ou définitive délivrées durant les Cinq (05) dernières années et les attachements dans le cas échéant;
- Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe 16 pour chaque LOT;
- Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe 17 pour chaque LOT ;
- Engagement sur le délai d'exécution pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 14 ;
- Engagement sur le délai de garantie pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 15 ;
- Déclaration sur l'honneur de visite des lieux pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 18 ;

Offre Financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

- La lettre de soumission remplie, paraphée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
- Le bordereau des prix unitaires paraphé, daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 01.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises paraphé, daté, signé et cacheté, joint en annexe 02.

Les Trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE
BD 11 DÉCEMBRE EL INTISSAR,
AVIS DE CONSULTATION N° 09/AT/DOT48/SDFS/DAL/2024
TRAVAUX DE CANALISATION ET POSE FO AU PROFIT CLIENTS CORPORATE (DGSN).
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges

NB : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts 180 jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale sur le site web. : safqatic.dz.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la période de préparation des offres de **8h00 à 14 h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le directeur